

L'Écho de Torcé



N°12 - 2^{ème} trimestre 2021

Etat-civil

Etat-civil cumulé depuis le 1^{er} janvier 2021 :

Naissances	Mariages	Décès
3	1	

Naissances :

- 21 janvier 2021 - Camille DEROUIN 19 rue du Pré Clos

Mariages :

- 13 mars 2021 - Maxime DUGUAY & Mathilde GIGORY 12 rue du Pré Clos

NB : Ne figurent sur ce document que les noms dont les familles ont expressément donné leur accord.

Informations pratiques

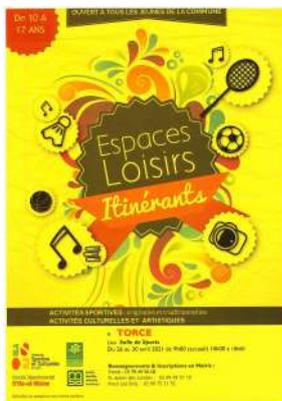
Espace Loisirs Itinérants

La municipalité a décidé de reconduire son partenariat avec la FSCF35 pour l'organisation d'une semaine d'activités sportives et culturelles à destination des jeunes de 10 à 17 ans. Cette animation est mutualisée avec la commune de Saint-Aubin-Des-Landes et Pocé- Les-Bois et trois semaines sont arrêtées:

- ⇒ ~~à Torcé du lundi 26 au vendredi 30 avril 2021 - (ANNULÉ CAUSE SANITAIRE)~~
- ⇒ à St-Aubin du lundi 5 au vendredi 9 juillet 2021
- ⇒ à Pocé-Les-Bois du lundi 12 au 16 juillet 2021

Les jeunes de Torcé intéressés par la 1^{ere} semaine d'activité sont invités à se faire connaître auprès de la mairie de Torcé avant le 16 avril 2021.

Attention, le nombre de places étant limité, les inscriptions seront retenues



Argent de Poche

L'opération « argent de poche » va de nouveau être menée pour les vacances d'avril 2021. Les jeunes intéressés (avoir 16 ans et moins de 18 ans) peuvent s'inscrire en mairie.



Attention, le nombre de places sera limité en raison notamment du protocole sanitaire.

Eclairage public

Comme l'an passé, les candélabres seront éteints du 15 avril au 15 octobre environ.



Comité de rédaction : Yannick Fouet, Gaëtan Huline, Nathalie Lebreton, Dominique Pérette, Séverine Renaux, Bernadette Reucheron, Jean-Marie Quétier
Impression : Morvan-Fouillet - Vitré

Bibliothèque

Rappel : la bibliothèque est ouverte au public le mercredi matin et le samedi matin de 10h30 à 12h.

Dans le cadre de l'adhésion au réseau Arléane de Vitré communauté, l'ouverture au public de la bibliothèque devra être élargie à 6 heures hebdomadaires, aussi le renfort en bénévoles serait le bienvenu (à noter que le bénévolat peut concerner d'autres missions que la tenue des permanences : livres à couvrir, mise en place, organisation d'animations...)

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie.



Frelons asiatiques

Avec l'arrivée des beaux jours revient un prédateur redoutable : le frelon asiatique. Pour lutter contre ce fléau, vous pouvez d'ores et déjà préparer vos pièges, alors que les reines fondatrices sortent de leur hibernation pour préparer leurs nids.

Depuis le 1er janvier 2021, la commune prend en charge financièrement 50% pour la destruction des nids de frelons chez les particuliers ; Les 50 % restants étant pris en charge par Vitré Communauté.



Rappel PanneauPocket

La mairie met à disposition de ses citoyens: PanneauPocket.



L'application peut être téléchargée gratuitement sur votre smartphone et vous permet d'être informés au plus vite des actualités importantes de la commune.

Bienvenue à Suzy



Naissance le 30 mars 2021

Pluviométrie

Erratum : Comme un certain nombre de lecteurs l'on remarqué, les données de pluviométrie du mois de décembre 2020 comportaient une erreur.

En effet, il a été constaté un dysfonctionnement lié au système de recueil de la pluie qui, en raison du très fort vent ce jour là, a dû osciller, provoquant le basculement de l'Auget à l'intérieur du pluviomètre sans précipitation réelle d'où ce sur comptage. Le système doit être revu pour éviter ce type d'incohérence.

Explication fournie par la société Sources en charge du matériel pour Véolia.

Jours	janvier		Février
	mm	mm	mm
1	0,25		3,30
2	0,00		1,78
3	0,25		16,76
4	0,76		1,78
5	0,00		0,00
6	0,00		2,29
7	0,00		0,25
8	0,00		0,00
9	0,25		0,76
10	0,00		0,25
11	0,00		0,00
12	1,27		0,25
13	1,52		0,00
14	3,05		0,00
15	0,76		0,00
16	6,35		2,54
17	0,00		0,00
18	0,25		0,25
19	0,00		0,00
20	14,48		0,00
21	22,61		0,00
22	1,52		1,78
23	6,35		0,00
24	1,27		0,00
25	0,25		0,00
26	7,62		0,00
27	10,67		0,00
28	13,21		0,00
29	3,30		
30	8,38		
31	6,10		
TOTAL	110,49		32,00

Etang de Vassé



Deux nichoirs à canard ont été confectionnés par un bénévole et installés sur l'étang de Vassé.

Ces nichoirs ont déjà attiré la curiosité des résidents de l'étang qui sont venus rendre une petite visite au cours de cette installation.

BIMBY

195 logements ont d'ores et déjà été dessinés en 3D par les habitants et l'équipe du LIV depuis le début de l'opération BIMBY en janvier 2020 !

En 2021, l'opération continue au Pays de Vitré et renforce sa communication avec un site internet dédié.

Objectif: Permettre à toujours plus d'habitants de saisir cette opportunité de faire éclore leurs projets d'habitat :

<https://bimby.pays-de-vitre.fr/>

Avec BIMBY, notre territoire s'est engagé dans une démarche gagnant-gagnant : elle permet aux propriétaires de se projeter par rapport à leur bien, dans leur parcours de vie et de contribuer à l'avenir de nos communes qui s'ouvrent ainsi, sans étalement urbain, à de nouveaux habitants.

FINANCES PUBLIQUES : Nouveaux points d'accueil

La direction générale des Finances publiques renforce sa présence en Ile-et-Vilaine. Pour plus de proximité, de nouveaux points d'accueil fiscal sont déployés dans le département depuis janvier 2021. Des agents des Finances publiques sont présents chaque semaine, sur rendez-vous, pour traiter vos demandes concernant les impôts.

Gendarmerie

La gendarmerie Nationale dispose d'un partenariat avec « PanneauPocket ». La BTA Vitré (Brigade Territoriale Autonome) est inscrite et vous pouvez d'ores et déjà suivre l'actualité.



La direction générale des Finances publiques renforce sa présence en Ile-et-Vilaine



Pour plus de proximité, de nouveaux points d'accueil fiscal sont déployés dans le département depuis janvier 2021. Des agents des Finances publiques sont présents chaque semaine, **sur rendez-vous,** pour traiter vos demandes concernant les impôts.

Secteur de FOUGÈRES	
France Services St-Aubin-du-Cormier	vendredi matin
Secteur de MONTFORT-SUR-MEU	
France Services St-Méen-le-Grand	mardi après-midi
Mairie Plélan-le-Grand	jeudi après-midi
Secteur de REDON	
France Services Pipriac	jeudi matin
France Services Bain-de-Bretagne	mardi matin
France Services Val d'Anast	jeudi matin
Secteur de RENNES EST	
Trésorerie Châteaugiron	lundi après-midi
Trésorerie Cesson-Sévigné	lundi matin
Secteur de RENNES NORD	
France Services Sens-de-Bretagne	mardi matin
Trésorerie St-Aubin-d'Aubigné	lundi matin

Secteur de RENNES SUD	
France Services Janzé	vendredi après-midi
SGC* Guichen	mardi matin
Secteur de SAINT-MALO	
Trésorerie Dol-de-Bretagne	jeudi après-midi
Trésorerie Dinard	jeudi après-midi
France Services Pleine-Fougères	mardi après-midi
France Services Combourg	mercredi matin
France Services Mesnil-Roch	jeudi après-midi
Secteur de VITRÉ	
France Services La Guerche-de-Bretagne	vendredi matin
Antenne SGC Retiers	mardi matin



Retrouvez les coordonnées et horaires d'accueil des France services sur : www.cohesion-territoires.gouv.fr

Comment prendre rendez-vous ?

➔ **sur** www.cohesion-territoires.gouv.fr à partir de votre messagerie sécurisée dans votre espace personnel ou à partir de la rubrique "Contact"

➔ **en appelant le 0 809 401 401** du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (numéro non surtaxé)

➔ **auprès des France services**

Les derniers travaux réalisés

Presbytère

Les travaux de construction des 5 pavillons avancent et il peut être envisagé une livraison dans le courant de l'été 2021. Les personnes intéressées par une location peuvent s'inscrire en mairie.



Terrain de football : filets pare ballons



Maison des Associations



Elagage du bassin d'orage et pose de bordures en matériaux recyclés



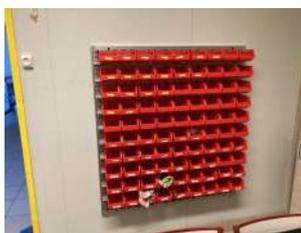
Réaménagement du chemin piétonnier du lotissement de l'Europe



Les derniers travaux réalisés - suite

Ecole : bâtiment parascolaire :

Pose d'un nouveau revêtement de sols sur la partie espace jeux et réalisation de grands placards de rangements.



Des casiers individuels ont été installés pour permettre aux élèves fréquentant la cantine scolaire de déposer leur serviette de table afin d'éviter que celles-ci ne soient mélangées, prévenant ainsi tout risque potentiel de contamination.

Tondeuses

Deux nouvelles tondeuses vont être achetées en remplacement de matériels usagés .



Elections

Elections départementales et régionales

Formalité administrative

Les élections départementales et régionales devraient avoir lieu les 13 et 20 juin 2021. Le conseil scientifique rendra un rapport avant le 1er avril pour confirmer leur organisations fin juin, en fonction de la situation sanitaire.

Pour voter

Il est nécessaire de s'inscrire avant le 7 mai 2021 sur la liste électorale de la commune.

Si vous avez emménagé à Torcé ou simplement changé d'adresse dans la commune, depuis le mois de mars 2020, vous devez vous présenter en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et à votre nom, ainsi qu'une copie recto verso de votre pièce d'identité en cours de validité.



Jardins du Presbytère : grange

Suite aux importantes dégradations de la grange, l'ensemble des professionnels ont préconisé la destruction du bâtiment plutôt que la réhabilitation qui serait sans doute plus coûteuse et plus risquée. Le conseil municipal a acté la reconstruction de la grange en veillant à respecter autant que possible l'aspect d'origine.

Voirie, chemins

L'ouverture à la circulation du chemin des lagunes n'a aujourd'hui plus lieu d'être dans sa partie sud, après la desserte de la parcelle cadastrée AB 72 (derrière la ferme de la Motte), du fait de l'accès modifié à la station d'épuration. Sa neutralisation est aujourd'hui rendue nécessaire dans le cadre de la réalisation d'un futur projet d'aménagement prévu dans le secteur.

Ce déclassement a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de circulation assurées par cette portion de chemin. Une enquête publique est donc nécessaire.

A noter qu'en dehors du chemin des lagunes, et suite à l'annonce faite dans le précédent Echo de Torcé, 6 riverains ont fait part de leur souhait d'acquérir un tronçon de chemin en limite de leur propriété. Ces demandes d'acquisition feront aussi l'objet d'une enquête publique.

Maison de l'enfance

La maison de l'enfance devient de plus exiguë face au nombre important d'enfants accueillis au centre de loisirs dans le respect de la norme d'enfants au m² préconisée. Le conseil municipal a donc fait appel à un architecte pour réaliser un premier chiffrage du coût d'une extension du bâtiment actuel.



Kiosque : Afin de créer un espace convivial, il est proposé d'installer un kiosque dans l'espace vert face à la mairie : le kiosque sera installé par une équipe de bénévoles.

Maison des Associations : la rénovation du bâtiment en préfabriqué va être réalisée : un bardage extérieur va habiller le pignon et la façade nord, les fenêtres nord seront remplacées, le plafond de la salle des palets va être isolé par flochage et les luminaires vont être changés.

Ecole : Il est de plus en plus fréquent pour les riverains du lotissement de l'Europe de ne plus pouvoir sortir de chez eux le matin au moment de la rentrée des classes en raison du stationnement gênant et irrespectueux de certains parents venus déposer leurs enfants et qui n'hésitent pas à se stationner devant les sorties des riverains. La mairie va interpeler directement les responsables de ces incivilités et si cela ne suffit pas, il pourrait être fait appel à la gendarmerie.

Plantations

240 arbres et arbustes ont été plantés avec l'aide des bénévoles le long de la ligne LGV en remplacement de sujets crevés (à noter que ces arbres auraient dû être remplacés par le département).



Sapins de Noël

L'opération de broyage des sapins de Noël proposée par la mairie a bien fonctionné puisqu'environ une cinquantaine de sapins ont été déposés. Ces sapins seront broyés et donneront des copeaux à déposer sur les parterres.



Cimetière

Afin de répondre à la mise aux normes « accessibilité » dans les allées gravillonnées du cimetière, il est prévu d'y réaliser un enrobé sur une largeur d'1m40 ce qui n'empêchera pas les véhicules de pompes funèbres de passer sur les bords extérieurs de cette allée. Les travaux devraient prochainement être réalisés.

Echos du conseil municipal du 01/03/2021

Vote des subventions aux associations

26 924 € sont attribués aux associations communales.

1 225 € sont attribués aux associations extérieures.

A noter qu'à compter de l'année prochaine, la demande de dossier de subvention sera à faire par l'association elle-même auprès de la mairie (plus d'envoi systématique).

Travaux de l'église :

Après une année de séchage, les murs ont été à nouveau examinés et les travaux vont se poursuivre : là où il sera nécessaire, un nouvel enduit sera posé par les bénévoles ou par l'entreprise Gauthier pour les parties hautes.

Adressage

Un projet est en cours d'élaboration pour procéder à la numérotation de toutes les habitations (agglomération et hors agglomération, y compris dans la zone de Montigné qui se verra attribuer des noms de rue). Cette numérotation devient nécessaire pour les services d'urgence (pompiers, SAMU), mais aussi pour les livreurs. Un plan d'adressage sera proposé et une réunion publique sera organisée pour expliquer la démarche.

Lotissement du Pré-Clos

La voirie de la 4^{ème} tranche devrait être enrobée prochainement. A noter que pratiquement tous les lots de ce lotissement sont réservés.

Un passage piéton a été demandé pour l'accès à la zone des bornes d'apport volontaire en bas du lotissement. Rappel : la rue du Vivier est en sens unique, merci de veiller à respecter le code de la route.



NOUS ECRIRE

Vous avez certainement des avis, suggestions ou remarques dont vous voudriez faire part au conseil municipal, cet espace vous est proposé pour vous permettre de nous écrire.

Si vous souhaitez qu'une réponse vous soit apportée personnellement, merci de préciser vos coordonnées.

Nom / prénom..... Adresse / email / tél

PRIME REBOND

200 000 € POUR MAINTENIR L'ACTIVITÉ EN 2021

Alors que les intercommunalités n'étaient pas en capacité d'attribuer des aides aux entreprises en difficulté, l'État a levé temporairement cette interdiction juridique afin de lutter au mieux contre les méfaits économiques de la pandémie. Jusqu'au 30 juin 2021, Vitré Communauté est donc en mesure d'intervenir financièrement pour permettre aux professionnels de faire face à leurs besoins urgents de liquidités. Une possibilité transformée en action concrète à partir du 15 mars puisque l'agglomération projette de créer la prime de rebond, une aide globale de 200 000 euros, à travers un dispositif répondant à trois objectifs :

- Consolider la trésorerie des entreprises les plus impactées par la crise sanitaire et éviter ainsi des cessations d'activités voire des pertes d'emploi ;
- Identifier et mesurer de manière fine les entreprises en difficulté sur le territoire pour lutter contre l'isolement des gérants, les informer des différentes mesures d'accompagnement possibles et les orienter vers un certain nombre de partenaires économiques (chambres consulaires, services de l'État, association d'entreprises) ;
- Encourager les entreprises à se projeter sur l'année 2021, notamment les entreprises récemment créées ou reprises.

Pour bénéficier de ce forfait exceptionnel de 1 000 euros par entreprise, le demandeur devra répondre à quatre critères:

- Avoir créé sa société avant le 31 décembre 2020,
- Présenter un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 euros ,
- Embaucher de 0 à 10 salariés,
- Être inscrit au répertoire des métiers et/ou au registre du commerce et des sociétés (RCS).



OBJECTIFS

- Identifier et mesurer de manière fine les entreprises en difficulté sur le territoire pour éviter l'isolement des gérants et les informer des différentes mesures d'accompagnement possible en les orientant vers un certain nombre d'acteurs économiques (chambres consulaires, services de l'Etat, association d'entreprises) ;
- Encourager les entreprises à se projeter sur l'année 2021, et notamment les entreprises récemment créées ou reprises.

CHASSE AU TRÉSOR ET INITIATION AU GOLF AU CHÂTEAU DES ROCHERS SÉVIGNÉ



Mardi 27 avril et jeudi 6 mai

Toute la journée de 9h30 à 17h (pique-nique sur place non fourni)

Madame de Sévigné reçoit son gendre, le comte de Grignan. Ils veulent jouer au pail-mail, mais en ont perdu les règles. A toi de les retrouver. Tu es ensuite initié au golf qui dérive du jeu précédent.

Après le pique-nique, ce sera à toi de jouer!

- Initiation au golf : 5 € par enfant

NB : les articles proposés dans la rubrique « vie associative » sont rédigés par les associations elles-mêmes.



Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) est un service gratuit, ouvert aux futurs parents, parents et professionnels de la petite enfance (assistants maternels, gardes à domicile). Au printemps 2021, 19 communes vont intégrer le RIPAME : Argentré-du-Plessis, Availles-sur-Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etreilles, Gennes-Sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, La Selle-Guerchaise, Le Pertre, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint-Germain-du-Pinel, Torcé, Vergéal et Visseiche.

Quelles sont les missions d'un RIPAME ?

Une mission d'information sur la petite enfance

Accompagnement et orientation des parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile) et collectif (micro-crèche, multi-accueil, crèche...).

Accompagnement des parents et des professionnels sur les questions de contrat de travail (aides CAF ou MSA, rémunération, déclaration Pajemploi, congés payés...). Les animatrices du RIPAME délivrent une information de premier niveau sur le rôle d'employeur d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile.

Soutien auprès des professionnels de l'accueil individuel concernant l'accès et l'exercice de ces métiers (droits, devoirs, contractualisation), promotion du métier d'assistant maternel et accompagnement à la formation professionnelle (faciliter l'accès à la formation, informations sur leurs droits...).

PERMANENCES TELEPHONIQUES

- **Lundi** : 9h à 12h
- **Mercredi** : 8h30 à 12h30
- **Jedi** : 13h à 17h

PERMANENCES PHYSIQUES (SUR RDV)

- ARGENTRE-DU-PLESSIS :

- Mardi** : 14h à 19h
- Mercredi** : 8h30 à 12h30

Lieu : La Fourmilière, Rue d'Anjou

- LA GUERCHE-DE-BRETAGNE :

- Mercredi** : 8h30 à 12h30
- Vendredi** : 13h00 à 17h00

Lieu : Centre Social, 23 bis avenue du Général Leclerc

Une mission d'animation d'espaces jeux et de temps forts collectifs

De 9h à 11h30, le RIPAME propose des espaces jeux sur les communes d'Argentré-du-Plessis, Bais, Brielles, Domalain, Etreilles, La Guerche-de-Bretagne, Le Pertre, Saint-Germain-du-Pinel, Torcé et Vergéal.

Les espaces jeux sont des lieux d'éveil et de socialisation pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, parent, grand-parent, garde à domicile). Les professionnelles du RIPAME veillent à proposer un aménagement adapté et sécurisé. Chaque enfant s'approprie les différents espaces proposés en fonction de son rythme et de ses envies.

Les espaces jeux sont également des lieux d'échange et de rencontre pour les adultes.

Tout au long de l'année, le RIPAME propose des temps de rencontre et d'échange : conférence, spectacle, matinées de motricité, matinées plein-air, expositions dans les espaces jeux, réunions d'échange de pratiques...

Tout le programme sur *la page Facebook RIPAME secteur d'Argentré-du-Plessis / La Guerche-de-Bretagne*.

Contact :

02 99 96 59 77

ripame@argentre-du-plessis.fr

Page Facebook : RIPAME secteur d'Argentré-du-Plessis / La Guerche-de-Bretagne



DECHETS

Faire attention aux déchets



Ne jette pas tes déchets n'importe où

Quand on se promène en ville ou à la campagne, ce n'est pas agréable de trouver sur son chemin des saletés (cannettes, papiers, plastiques, débris alimentaires,...) qui traînent. Les poubelles servent à recueillir tous les déchets dont on veut se débarrasser. Donc, ne t'en prive pas et... « panier »! Tu peux jouer au basket à condition de ne pas rater ta cible. Et s'il n'y a pas de poubelle sur ton trajet? Garde tes « munitions » et fais « panier » chez toi!

A chaque déchet sa poubelle

Chaque habitant jette chaque jour environ 1,5kg de débris en carton, plastique, papier, métal ou autre matériau. Les communes sont chargées de ramasser ces ordures avec des camions-bennes. Avant cela, elles mettent en place un tri des déchets. Il y a ainsi des poubelles spéciales par matériau : verre, métal, plastique... Elles sont de couleurs différentes: vert, jaune, marron. Alors regardons bien les consignes de tri et ne nous trompons pas de bac!

Les communes doivent ensuite se débarrasser de ces déchets. Les « recyclables » sont triés, découpés en morceaux et revendus à des industriels pour être réutilisés comme matière première (le papier peut être recyclé 10 fois, le verre, l'acier et l'aluminium à l'infini). Les « non recyclables » sont brûlés dans des incinérateurs.



Les toilettes ne sont pas des poubelles! Il ne faut pas y jeter des débris. Les stations d'épurations des eaux usées ne sont pas prévues pour cela.



Certains déchets ne vont pas à la poubelle

Bienvenue à la déchetterie!

On peut y apporter les produits encombrants comme des vieux meubles ou matelas, mais aussi des produits « dangereux » pour l'environnement: bricolage et travaux (peinture, solvant, colle...), jardinage (herbicides). Porter nos objets en déchetterie permet le recyclage et permet le traitement des matières dangereuses (ce qui protège l'environnement).

POUR QUE LA TERRE NE DEVIENNE PAS UNE GROSSE BOULE PUANTE!

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas! Quand tu es dans la rue, au parc, à la plage, à la campagne ou en montagne... Vérifie bien de ne jamais rien laisser derrière toi (papier, canette...). Emporte tes déchets avec toi et cherche une poubelle.

Avril

- Le 11 : Ecole - Vide grenier (SDS)
- Le 12 : Club de la détente - Sortie Cherbourg
- Le 22 : Club de la détente - Marche Tonique
- Le 25 : ANVAT - Randonnée (départ MDA)
Les Deuches Torcéennes - Sortie
- Le 27 : Club de la détente - Repas de secteur (Domalain)

Mai

- Le 01 : Sortie au parc botanique de Haute Bretagne
- Le 08 : Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
Cérémonie au monument aux morts
UNC - AFN - Soldats de France - repas (MDA)
- Le 10 : Club de la détente - Danse en ligne (SP)
- Du 13 au 16 : Les Deuches Torcéennes - Week-end
- Le 23 : TVFC - Tournoi séniors (Vergéal)
- Le 28 : Centre de loisirs - Assemblée générale (MDE)

Juin

- Le 05 : ANVAT - Grillades (MDA)
- Le 08 : Club de la détente - Repas (Le Privilège)
- Le 11 : TVFC - Soirée bénévoles (F)
- Le 20 : Ecole - Kermesse
- Le 20 : Les Deuches Torcéennes - Sortie
- Le 24 : TVFC - Assemblée générale (F)



Après-midi formation avec les techniciens « espaces naturels et biodiversité » du département . Thèmes : sanitaire, conduite d'élevage, éco pâturage pour les agents et élus sur le site de Vassé.